



Essentiel !

Le magazine ISR & Solidaire

Février 2026 - n°04

Le Mot de l'Expert

IA et durabilité peuvent-elles faire bon ménage ?



La grande vitesse d'adoption de l'IA dans les sphères personnelles et professionnelles ne se dément pas. Les cas d'usage se multiplient et nous en identifions même de plus en plus dans l'univers de la RSE. Ce n'est pas le moindre des paradoxes, car nous ne pouvons ignorer les conséquences sociales et environnementales du développement exponentiel de l'intelligence artificielle. Entre les besoins croissants d'électricité, d'eau et de terres rares qu'il implique, l'impact sur l'emploi, les opérations de désinformation facilitées ou les cas de dépendance affective, l'addition risque d'être lourde pour nos sociétés.

Quelques chiffres permettent de mesurer les défis qui s'imposent à nous. Les nouvelles implantations de data centers, nécessitées par l'avènement de l'intelligence artificielle, devraient leur permettre de plus que doubler leur capacité au niveau mondial entre 2024 et 2030, à 130 GW, selon Coface. Or, en 2024, plus de la moitié de la consommation mondiale d'électricité consommée par les centres de données est d'origine fossile, ce qui explique qu'un doublement voire un quadruplement de leurs émissions carbone est attendu d'ici 2030, alerte un récent rapport du Shift Project. L'ensemble des entreprises et en particulier les mastodontes de cet univers, les « hyperscalers », se doivent de piloter cette montée en puissance afin d'en limiter les conséquences sur l'environnement. Ils devront aussi veiller à privilégier les sources d'énergie renouvelables. De ce point de vue, la plus ou moins forte intensité carbone de ces activités sera très dépendante de leurs implantations géographiques, du mix énergétique des différentes régions du monde : un data center français sera moins émissif qu'un data center américain.

Dans les entreprises, c'est d'abord la recherche de gains de productivité qui motive l'essentiel des décisions d'implémentation de solutions fondées sur l'intelligence artificielle. Elles peuvent aussi représenter un apport non négligeable pour améliorer la qualité de leurs stratégies RSE, grâce à une meilleure identification de leurs risques environnementaux et sociaux. D'ores et déjà, certaines s'appuient sur des algorithmes d'IA pour améliorer leur efficacité énergétique, en anticipant leurs besoins et en optimisant ainsi leur utilisation d'énergie.

Assurer un suivi strict des chaînes de production

Les politiques RSE des entreprises passent par un très strict suivi de leurs chaînes de production, un bon contrôle de leurs sous-traitants. C'est l'objectif d'IBM, qui utilise sa plateforme WatsonX pour monitorer sa chaîne de fournisseurs, ou aussi celui d'Illycafé, qui analyse les données concernant les processus de culture du café, en optimisant les ressources et en vérifiant le respect des conditions de travail. Des réponses aux enjeux sociaux peuvent ainsi être apportées par l'IA, à travers par exemple un monitoring des conditions de sécurité des lieux de travail et des propositions de démarches de prévention. Promouvoir des pratiques d'embauche plus inclusives reste aussi un défi dans beaucoup de secteurs. Or, faire reposer une partie des processus de recrutement sur des algorithmes, des chatbots, voire des avatars qui font passer des entretiens d'embauche n'est pas sans risque. Le groupe américain Unilever a justement recours à l'IA pour analyser les données sur les

processus de recrutement et ainsi identifier les biais, éliminer les préjugés : une augmentation de 50 % de la diversité des recrutements au niveau managérial a ainsi été constatée.

Faciliter l'analyse des données non structurées

Si les entreprises pourront tirer parti de ces avancées pour optimiser leurs stratégies RSE, les analystes ESG en bénéficieront aussi pour les décortiquer. Ils pourraient être mieux à même d'absorber de grandes quantités de données non structurées, ce qui reste un défi pour l'analyse extra-financière : des données issues de multiples sources, telles que les réseaux sociaux, les médias, les ONG, les syndicats, pour en particulier identifier d'éventuelles controverses, ou les rapports des entreprises elles-mêmes. Enfin, pour les entreprises comme pour les gérants d'actifs la très chronophage production des reportings de durabilité peut être largement optimisée. L'automatisation de la collecte de données, mais aussi de la rédaction de commentaires permet d'en réduire sensiblement les coûts opérationnels, ainsi que les erreurs humaines.

Face à cette révolution de l'IA, la vigilance reste de mise, alors que la généralisation de son usage a déjà des conséquences bien visibles sur les émissions carbone des géants américains de la tech, sur la soutenabilité des réseaux électriques en Irlande et pourrait, entre autres, provoquer des conflits d'usage de l'eau en Espagne. En outre, si on peut se féliciter de gagner en efficacité dans nos entreprises, le recrutement en berne des jeunes diplômés interroge. Comment leur permettre d'acquérir une expérience professionnelle si les tâches dévolues aux juniors le sont désormais à des outils d'IA générative ?

”Face à cette révolution de l'IA, la vigilance reste de mise, alors que la généralisation de son usage a déjà des conséquences bien visibles [...]”

Cesare VITALI
Directeur du département
ISR & Solidaire



Les Actus Ecofi

→ Ecofi récompensée par les PRI

Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) ont été lancés par les Nations Unies en 2006 et ont été rejoints par Ecofi en 2009. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les enjeux ESG dans la gestion de leurs portefeuilles. Les PRI demandent tous les ans à leurs signataires, plus de 3700 sociétés au niveau mondial, de remplir un questionnaire obligatoire concernant la qualité de leur démarche ESG et le niveau d'intégration des Principes mêmes. Un score est ensuite attribué par les PRI.

Ecofi a obtenu 100/100 à 5 modules sur 6 du questionnaire, et 97/100 sur un module. Plus d'informations sur notre [site](#).

→ Nouveaux critères intégrés dans la politique de vote

Ecofi renforce sa politique de vote et intègre de nouveaux critères relatifs à la gouvernance et au climat, entrant en vigueur à partir de janvier 2026 :

- Vote "contre" la politique climat si l'entreprise n'intègre pas des critères de rémunération liés aux objectifs climatiques
- Vote "contre" la nomination de l'auditeur du rapport de durabilité si le cabinet certifie les comptes de la société depuis 12 ans ou plus, et si le montant des honoraires perçus pour des missions hors audit est >25% du montant global

La politique de vote d'Ecofi est disponible sur notre [site internet](#).

Nos engagements 2025 en chiffres

233
Assemblées
Générales

39%
Votes d'opposition
La moyenne des sociétés de gestion
française est de 20%

76
Résolutions
d'actionnaires minoritaires
En faveur d'une bonne gouvernance
et d'une gestion responsable des impacts
environnementaux et sociaux

62
Dialogues
individuels
Au cours desquels 370 questions
ont été posées

30
Dialogues
collectifs
124 sociétés différentes investies
ont été contactées

11
Dialogues
institutionnels

En 2025, Ecofi a poursuivi un engagement ESG exigeant, en s'appuyant sur des actions de vote actives et un dialogue renforcé avec les sociétés investies

01

Investissement Socialement Responsable

PRISME est le socle incontournable qui détermine l'univers d'investissement éligible dans lequel chaque gérant sélectionne ses valeurs pour construire son portefeuille et déployer sa stratégie de gestion.

En savoir plus sur notre [méthodologie PRISME](#).



Notation ESG.

Exclusion.

Analyse des controverses.

Univers éligible

Mise à jour de l'univers éligible d'Ecofi



▼ H&M

Le groupe de mode suédois devient inéligible pour les fonds solidaires d'Ecofi à la suite d'une dégradation de sa note controversée. La société est impliquée dans plusieurs controverses liées à des **accusations de déforestation illégale et de travail forcé des Ouïghours**. Malgré les efforts déployés par l'entreprise pour répondre aux préoccupations soulevées, H&M demeure vulnérable à des risques réputationnels importants.

▼ Inditex

Le groupe espagnol spécialisé dans la confection de textile est inéligible pour les fonds solidaires d'Ecofi à la suite d'une dégradation de sa note controversée. A l'instar d'H&M, Inditex est impliquée dans des controverses graves, en particulier les **accusations de déforestation illégale** liées à la culture de coton et les **allégations de travail forcé des Ouïghours**.

▼ Domino's Pizza Enterprises Ltd

La multinationale américaine de la restauration rapide est inéligible pour tous les fonds ouverts d'Ecofi* en raison de ses faibles performances ESG. Ses efforts pour **réduire l'impact environnemental des emballages** sont évalués comme inférieurs par rapport à ceux de ses concurrents. De plus, ses initiatives d'approvisionnement durable sont peu documentées et la **sécurité des produits est compromise** par des controverses fréquentes.

Notre méthodologie d'analyse des controverses repose sur une évaluation sur une échelle de 1 (controversée faible) à 5 (controversée importante) en fonction de leur impact et sur la base de 3 critères :

- gravité
- réaction de l'entreprise
- implication de l'entreprise

▲ Sto SE & Co. KGaA

La société allemande spécialisée dans les matériaux de construction devient éligible pour l'ensemble des fonds ouverts d'Ecofi* à la suite d'une amélioration de sa note ESG. L'entreprise se distingue par ses **faibles émissions de carbone**, et par ses **indicateurs en matière d'émissions toxiques et de déchets** nettement meilleurs que ceux de ses concurrents. En matière de santé et de sécurité, l'entreprise a mis en œuvre des politiques harmonisées, axées sur la **prévention des accidents** et offrant des formations régulières. Enfin, en ce qui concerne sa gouvernance, la société dispose de **systèmes de contrôle et de conformité robustes**.

▲ Hudbay Minerals Inc.

La société minière canadienne devient éligible pour l'ensemble des fonds ouverts d'Ecofi* à la suite d'une amélioration de sa note controversée. L'entreprise a été reconnue innocente dans une affaire d'allégations liées au projet Fenix au Guatemala, datant de 2007.

▲ AstraZeneca PLC

Le groupe pharmaceutique britannique devient éligible pour les fonds solidaires d'Ecofi à la suite d'une amélioration de sa note ESG. Sur le plan environnemental, l'entreprise a considérablement **réduit ses émissions de gaz à effet de serre** depuis 2015. En matière d'engagement social, elle a fait des avancées notables en matière d'**équité en santé** et a renforcé la **représentation féminine dans ses postes de direction**. Enfin, son cadre de gouvernance garantit la conformité et l'intégration des principes ESG dans le système de **gestion des risques**.

Focus valeur ESG

PRYSMIAN



Prysmian est une société italienne, leader mondial de l'industrie des câbles et systèmes d'énergie et de télécommunication. Le groupe fabrique des câbles souterrains et sous-marins, systèmes de transport d'électricité et de distribution, ainsi que des câbles moyenne et basse tension pour les secteurs de la construction et des infrastructures.

Prysmian fabrique également une gamme complète de fibres optiques, de câbles en cuivre et de systèmes de connectivité utilisés dans la transmission de voix, vidéos et données destinés au secteur des télécommunications.

Environnement

Parmi les différentes typologies de câbles développés, Prysmian fournit des câbles pour le secteur des énergies renouvelables afin de relier des sites solaires et éoliens offshore avec les réseaux nationaux. En 2024, les divisions de Prysmian liées aux énergies renouvelables réalisaient les chiffres d'affaires suivants :

- « Transmission » : 15% du CA
- « Power Grid » : 21% du CA
- « Electrification » : 57% du CA

Prysmian a développé la technologie P-Laser, des câbles haute performance entièrement recyclables et éco-durables qui réduisent les émissions de CO2 de 35%. La société a également développé Alesea, une solution qui fournit une assistance virtuelle pour la gestion des tourets de câbles, réduisant ainsi les déchets, Pry-ID et Kablee qui utilisent tous deux la technologie numérique pour réduire la consommation d'énergie et les déchets, ainsi que Leonardo Da Vinci, un navire câblé dont les moteurs et systèmes de propulsion ont été spécialement conçus pour économiser l'énergie et réduire la pollution.

Social

Prysmian a mis en place des mesures importantes concernant la santé et la sécurité des salariés et a fixé des objectifs quantitatifs à respecter. Les indicateurs de performance liés à ce sujet sont communiqués et montrent des tendances positives au cours des dernières années. Prysmian s'engage à promouvoir la gestion des carrières et la formation des salariés : le nombre d'heures de formation par salarié a augmenté au cours des dernières années (+14% en 2024 vs 2023). Prysmian a fixé de nombreux objectifs en matière de non-discrimination et fait état de mesures importantes visant à promouvoir la diversité (par exemple, atteindre 25% de femmes d'ici 2030 vs 19,2% en 2024). Enfin, la société a publié des engagements formels concernant l'intégration des enjeux sociaux dans sa chaîne d'approvisionnement.

Gouvernance

La structure de gouvernance de Prysmian respecte plusieurs bonnes pratiques, à savoir :

- Niveau d'indépendance du Conseil d'Administration : 75% (supérieur au seuil de 33% prévu par la politique d'engagement d'Ecofi)
- Part des femmes siégeant au Conseil d'Administration : 58,3%

En outre, le système de contrôle interne couvre la plupart des risques RSE inhérents aux opérations de l'entreprise. Enfin, les objectifs de performance en matière de RSE sont pris en compte dans la détermination de la rémunération variable des dirigeants.



35%

Taux de réduction des émissions grâce à la technologie P-Laser, câbles entièrement recyclables et éco-durables



+14%

Taux d'augmentation du nombre d'heures de formation par salarié



58%

Part des femmes siégeant au Conseil d'Administration

INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

02 Investissement solidaire

Accompagner les petites et moyennes entreprises et les associations dans la réalisation de leurs projets, en leur offrant des perspectives de croissance, c'est **façonner positivement la société de demain.**



835 M€

Montant de nos encours solidaires

87

Nombre de Structures de l'Economie Sociale et Solidaire que nous finançons

Focus valeur

COMPOSTOND

IMPACT



Face à l'essor des biodéchets et aux nouvelles exigences de la loi AGEC, les territoires doivent se doter de solutions locales, concrètes et durables. En finançant Compostond, acteur coopératif du compostage dans la Loire et la Haute-Loire, Ecofi accompagne le développement d'une filière d'économie circulaire à fort impact environnemental et social. Une illustration tangible du rôle de l'épargne solidaire dans la transformation des territoires.

99

En finançant des structures comme Compostond, Ecofi contribue directement à la transformation écologique des territoires, en soutenant des solutions locales, utiles et alignées avec les grandes transitions.

Guillaume MARTIN DE VAUXMORET
Responsable Analyse
Investissements Solidaires



Une solution locale pour mieux gérer nos déchets

Restes alimentaires, déchets verts, biodéchets... Chaque jour, des tonnes de matières organiques sont produites sur les territoires. Longtemps considérés comme de simples déchets, ils peuvent pourtant devenir une véritable ressource lorsqu'ils sont correctement triés et valorisés.

C'est la mission de Compostond, entreprise coopérative implantée dans la Loire et la Haute-Loire. Grâce à son unité de compostage au Chambon-Feugerolles, l'entreprise a développé une solution de proximité pour transformer les biodéchets en compost, une matière naturelle qui nourrit les sols et soutient une agriculture plus durable.

Une nouvelle règle pour tous, des solutions à inventer

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets est devenu obligatoire pour tous, professionnels comme particuliers. Cette mesure, issue de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), vise à réduire le gaspillage et mieux valoriser les déchets alimentaires.

Pour accompagner cette évolution, des acteurs locaux comme Compostond proposent des solutions simples et adaptées aux besoins des collectivités, des entreprises et des établissements public (restaurants, écoles, hôpitaux, etc.).

Le compost au service du lien social

L'action de Compostond dépasse la gestion des biodéchets. A Saint-Etienne, l'entreprise participe au projet Quartiers Fertiles, qui transforme en friches urbaines du quartier de la Cotonne en ferme urbaine et lieu de vie autour de l'agriculture et de l'alimentation.

Construit avec les habitants, ce projet associe plantations participatives, transmission de savoirs et création de lien social.

Ecofi, partenaire pour le développement

A travers ses financements aux côtés du Crédit Coopératif et de la Banque des Territoires, Ecofi participe à la création d'une seconde plateforme de compostage à Saint-Jean-Bonnefonds, afin d'augmenter les capacités de traitement et de répondre à une demande locale en forte croissance.



60 000t

Déchets organiques collectés en 2025



500

Structures clientes (restaurants, écoles, hôpitaux, cantines, etc.)

INDICATEURS D'IMPACT

03 L'engagement chez Ecofi

Contribuer par notre politique d'investissement et d'influence à l'**amélioration des pratiques responsables** des émetteurs et de la Place.



En tant qu'investisseur responsable, nous avons choisi d'exercer de manière active nos droits de vote et de dialogue afin d'encourager – aux côtés d'autres parties prenantes (actionnaires, ONG, consommateurs, régulateurs, etc.) – la réflexion des entreprises sur les risques ESG associés à leur activité.

Nos derniers engagements



Maintenir l'application rigoureuse du Règlement Européen en faveur de la lutte contre la déforestation

Ecofi a signé une lettre, coordonnée par l'Investors Policy Dialogue on Deforestation (IPDD), destinée à la Commission Européenne. Ce document appelle à maintenir l'application rigoureuse du [Règlement européen en faveur de la lutte contre la déforestation](#) (EUDR), soulignant que tout affaiblissement ou report de cette réglementation enverrait des signaux contreproductifs aux entreprises. Une réglementation forte sur la déforestation est essentielle pour préserver la valeur des actifs et encourager les investissements durables.

Cette initiative a reçu le soutien de 31 signataires représentant 6 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion.



Commission européenne



Demander aux sociétés investies de fournir des informations plus détaillées

Comme chaque année depuis 2020, Ecofi a rejoint l'initiative « [Non-Discloser campaign](#) » du CDP. Le CDP demande à plus de 9 000 entreprises de répondre à un questionnaire sur leur impact sur le changement climatique, l'eau et les forêts, mais seulement une partie de ces sociétés répondent à ces enquêtes.

A travers cette initiative, Ecofi, auprès de 276 membres du CDP représentant 21 trillions* de dollars, a contacté 1 315 sociétés non-répondantes, dont 28 investies dans nos fonds, pour les inciter à fournir des informations plus détaillées.



Inciter les entreprises à intégrer la biodiversité dans leur opérations commerciales

Depuis 2023, Ecofi soutient l'initiative [SPRING](#), lancée par les PRI, enjoignant les entreprises à intégrer davantage la biodiversité dans leurs opérations commerciales, leurs stratégies, la gestion de leurs risques et de leur chaîne de valeur.

L'initiative a contacté 60 entreprises, dont 12 investies par les fonds d'Ecofi : BMW, Carrefour, Continental, Ford, Koninklijke Ahold Delhaize, Henkel AG, L'Oréal S.A., Neste Oyj, Mercedes-Benz Group AG, Michelin, Pirelli, Santander Group, Sodexo, Tesco, Toyota.

Ecofi soutient activement le dialogue auprès de 4 sociétés : L'Oréal, Mercedes-Benz, Santander et Toyota.



Intégrer le vote sur la stratégie climatique aux Assemblées Générales

Ecofi a signé une initiative de dialogue collectif, coordonnée par 2 membres anglais des PRI des Nations Unies (LAPPF et CCLA), pour exiger aux sociétés listées au FTSE 100 d'inscrire à l'ordre du jour de leur Assemblée Générale, la possibilité pour les actionnaires de voter leur stratégie climatique.

Les investisseurs signataires s'attendent à ce que les entreprises élaborent des plans de transition crédibles, incluant des objectifs alignés sur l'Accord de Paris et des stratégies détaillées pour atteindre ces objectifs.

L'initiative concerne 76 sociétés, dont 11 investies par les fonds d'Ecofi.



Renforcer le cadre législatif en matière de diligence raisonnable sur les droits humains

Ecofi a signé une lettre adressée au gouvernement britannique appelant à renforcer le cadre législatif en matière de diligence raisonnable sur les droits humains (HRDD) et à moderniser la Modern Slavery Act. Cette lettre souligne la nécessité d'instaurer un régime plus robuste et aligné sur les standards internationaux afin de réduire les risques de violation des droits humains, d'améliorer la compétitivité des entreprises et de créer un environnement réglementaire plus cohérent.

La lettre a été signée par 19 investisseurs représentant 1 601 milliards d'euros d'actifs sous gestion.



*1 trillion représente 1 milliard de milliard. Source : Ecofi. Données au 31.12.2025.



Ecofi est une société de gestion engagée, filiale du groupe Crédit Coopératif.

Elle gère 9,8 Mds€ d'encours (au 30 octobre 2025), sur les principales classes d'actifs cotées à travers une gamme de fonds ouverts 100% ISR.

Contribuer au financement d'une économie responsable fait partie de nos essentiels, Entreprise à mission, nous croyons en une finance responsable, à impact et solidaire.

Ecofi propose depuis l'origine, à ses clients institutionnels et distributeurs des solutions d'investissement performantes, qui favorisent une croissance plus durable à la fois pour l'Homme et pour la planète.

Actifs pour le futur, Ecofi poursuit plus que jamais sa démarche au travers d'une gestion active et de conviction, sur un horizon long terme, et en s'appuyant sur des process propriétaires éprouvés.

Prendre les devants et influencer demain est notre signature.

☎ + 33 (0)1 44 88 39 24

✉ contact@ecofi.fr

🌐 www.ecofi.fr

12 boulevard de Pesaro

CS 10002

92024 Nanterre Cedex



Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers
Graphiques n° FR308133_01LYLF



Les analyses et les opinions mentionnées dans ce document représentent le point de vue de l'auteur. Elles sont émises en date du 31.01.2025 et sont susceptibles d'évoluer. Elles ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Elles ne constituent pas une recommandation d'investissement personnalisée. Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Toute souscription à l'un des OPC d'Ecofi ne peut être effectuée qu'après la lecture du dernier prospectus visé par l'AMF. Le Document d'information Clé (ou DIC) de l'OPC, et les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements ou sur notre site internet www.ecofi.fr.

Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion peut-être éventuellement attribuée à un tiers distributeur afin de rémunérer l'acte de commercialisation dudit OPC.

Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.